



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 88884

Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le devenir du Centre technique national d'études et de recherches sur le handicap et les inadaptations (CTNERHI). Constitué en association, ce centre oeuvre dans le domaine de la recherche, de l'information, de la diffusion des données et de la formation en matière de handicap. Menacé de fermeture en 2009, la mobilisation du personnel et des différents partenaires a permis que soit entériné le principe d'une reprise des activités du centre par l'école des hautes études en santé publique (EHESP), d'ailleurs confirmé par le Premier ministre. Pourtant, les craintes du personnel sont encore vives, car l'EHESP ne disposerait pas en 2011 des moyens, en termes de postes, promis par l'administration. Les missions assurées par le CTNERHI risquent donc à nouveau de disparaître. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les moyens humains et financiers mis à la disposition de l'EHESP pour pérenniser les missions indispensables exercées par ce centre.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88884

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10190

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)